



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Brigitte BAULAND

Députée suppléante

Signé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Nos réf : FB/HDJ 012 - 01 - 2022

M. Bruno LE MAIRE, ministre
*Ministère de l'Économie, des Finances et de la
Relance*
139 Rue de Bercy
75012 PARIS

Paris, le 21 Janvier 2022

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous alerter directement au sujet de l'opération mise en place par Michel Edouard LECLERC avec le blocage des prix de la "baguette de pain" à 29 centimes d'Euro.

Ce sujet est particulièrement préoccupant dans un contexte de grande tension, tant pour les commerces de proximité de nos territoires ruraux que dans le secteur agricole.

Les boulangeries traditionnelles sont des TPE, elles sont souvent les derniers commerces présents sur nos territoires et fabriquent, fournées après fournées un pain de qualité en tenant compte des prix dans un environnement économique qui ne leur donne pas la possibilité d'utiliser les leviers financiers permis à la grande distribution. C'est un très mauvais signal envoyé au commerce de proximité en général et aux boulangers en particulier.

La filière agricole, elle, devait bénéficier de la Loi EGALIM, supposée garantir une meilleure prise en compte du coût de production des agriculteurs. J'ai du mal à comprendre comment cela est possible avec une baguette à 29cts.

Au-delà du coup médiatique, c'est toute l'économie de la filière blé/farine/pain que le groupe LECLERC mets à mal sans parler de l'opprobre jetée sur la boulangerie traditionnelle, accusée ainsi de pratiquer des prix trop élevés.

Dans ce contexte, je souhaite être le relais du Groupement Professionnel de la Boulangerie et de la Pâtisserie de l'Ardèche et porter directement à votre connaissance leur courrier de protestation qui est aussi un appel au secours face à cette situation grave.

Avec mes remerciements pour le soin que vous aurez de régler cette très mauvaise opération des groupements LECLERC, je vous prie, Monsieur le Ministre de bien vouloir croire à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire – 22 Avenue de Roqua - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – Site : www.fabricebrun.fr